



Direction Générale des Services

Secrétariat Général *WLF*

EXTRAIT N°79/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

VILLE DU SAINT-ESPRIT

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et de publication : 30 octobre 2025

Séance du 06 novembre 2025

Présidence de M. Fred Michel TIRAULT, Maire
Mme Ketty MARIE-LUCE, Secrétaire de séance.

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 06 novembre à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville du SAINT-ESPRIT régulièrement convoqués, se sont réunis à la Médiathèque Alfred MELON-DEGRAS, lieu désigné pour leur séance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COMMUNAL 2025

Étaient présents : M. Fred Michel TIRAULT, Maire et Président - M. Erick PIGNOL - Mme Sylvia ELISMAR-JEAN-BAPTISTE-SIMONNE - M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE - Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND - M. Athanase MONDÉSIR - Mme Peggy FAGOUR - Mme Cynthia JACOB (Adjoints) M. Christian MARTIAL - Mme Huguette DELEM - Mme Maryse GOUJON - Mme Ketty MARIE-LUCE - Mme Judith DIALLO - Mme Sabrina TOUYA-PILON - Mme Stéphanie PARTY - M. Steve ALLONGOUT - M Michel DURANTY (Conseillers Municipaux).

Étaient absents (es) excusés (es) :

Procurations :

- M. Jocelyn ALCINDOR à Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE
- M. Thierry DORVAN à Erick PIGNOL
- M. Guybert FIRMIN à Sylvia ELISMAR-JEAN-BAPTISTE-SIMONNE
- Mme. Marie-Annick APOCALE à Huguette DELEM
- Mme. Geneviève SUZANNE à Cynthia JACOB
- M. Boris VIGILANT à Fred Michel TIRAULT

Étaient absents (es) :

- M. Alexandre GERALD
- Mme Lindsay SAINT-PIERRE
- Mme Maryse PLANTIN
- Mme Renée BERNADINE
- Mme Annie GROS-DUBOIS
- M. Olivier BERISSON

Secrétaire de séance :

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. Mme Ketty MARIE-LUCE est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle déclare accepter.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'Instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération n°34/2025 du 14 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025,

Vu la délibération n°44/2025 du 26 juin 2025 portant adoption de la DM1/2025 du budget communal,

Vu l'avis favorable de la commission des finances rendu le 27 octobre 2025

Considérant les ajustements budgétaires à effectuer en dépenses et en recettes,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS**

1. **ADOpte** la décision modificative n° 2 du budget principal 2025 d'un montant de **199 916,03€**, telle que présentée ci-après. Le budget général s'élève désormais tant en dépenses qu'en recettes à la somme de **25 881 745,60€**.
2. **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSE

DÉSIGNATION	BP+DM1 2025	PROJET DM2	TOTAL 2025
CHAP. 011 – Charges à caractère général	3 299 341,71€	101 916,03€	3 401 257,74€
<i>6232 – Fêtes et cérémonies</i>	285 550,00€	101 916,03€	387 466,03€
CHAP. 012 – Charges de personnel	8 496 986,63€	0,00€	8 496 986,63€
CHAP. 014 – Atténuation de produits	290 893,41€	-22 000,00€	268 893,41€
<i>739116 – Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU</i>	45 000,00€	-22 000,00€	23 000,00€
CHAP. 65 – Autres charges de gestion	2 599 810,89€	120 000,00€	2 719 810,89€
<i>657363 – Subvention de fonctionnement au CCAS</i>	500 000,00€	120 000,00€	620 000,00€
CHAP. 66 – Charges financières	55 038,03€	0,00 €	55 038,03€
CHAP. 67 – Charges exceptionnelles	0,00€	0,00 €	0,00€
CHAP. 68 – Dotations aux amortissements et provisions	16 233,00€	0,00 €	16 233,00€
SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES	14 758 303,67€	199 916,03€	14 958 219,70€
CHAP 023 – Virement section investissement	1 650 671,18€	0,00€	1 650 671,18€
CHAP 042 – Opération d'ordre entre section	380 000,00€	0,000€	380 000,00€
TOTAL	16 788 974,85€	199 916,03€	16 988 890,88€

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTE

DÉSIGNATION	BP+DM1 2025	PROJET DM2	TOTAL 2025
CHAP. 70 – Produits des services	218 423,00€	10 403,30 €	228 826,30€
<i>7062 –Redevances et droits des services à caractère culturel</i>	0,00€	10 403,30€	10 403,30€
CHAP. 73 – Impôts et taxes	8 075 000,00€	0,00€	8 075 000,00€
CHAP. 731 – Fiscalité locale	3 102 000,00€	26 085,00€	3 128 085,00€
<i>73123 –Taxe com addit / droits mutation ou taxe publicité foncière</i>	58 000,00€	25 485,00€	83 485,00€
<i>73154 –Droits de place</i>	0,00€	600,00€	600,00€
CHAP. 74 – Dotations et participations	2 960 288,17€	158 069,21€	3 118 357,38€
<i>744 –FCTVA</i>	4 000,00€	6 202,23€	10 202,23€
<i>74718 –Participations Etat - Autres</i>	80 000,00€	151 866,98€	231 866,98€
CHAP. 75 – Autres charges de gestion	923 515,44€	5 358,52€	928 873,96€
<i>752 –Revenus des immeubles</i>	23 515,44€	5 358,52€	28 873,96€
CHAP. 76 – Produits financiers	0,00€	0,00€	0,00€
CHAP. 77 – Produits exceptionnels	14 748,24€	0,00€	14 748,24€
CHAP. 013 – Atténuation de charges	125 000,00€	0,00€	125 000,00€
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	15 418 974,85€	199 916,03€	15 618 890,88€
CHAP. 042 – Opérations d'ordre entre sections	870 000,00€	0,00€	870 000,00€
R 002 – Excédent de fonctionnement reporté	500 000,00€	0,00 €	500 000,00€
TOTAL	16 788 974,85€	199 916,03€	16 988 890,88€

SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSE

DÉSIGNATION	BP+DM1 2025	PROJET DM2	TOTAL 2025
CHAP. 10 – Dotation, réserves et fonds divers	4 256,36€	0,00€	4 256,36€
CHAP. 16 – Remboursement d'emprunts	326 000,00€	0,00€	326 000,00€
CHAP. 20 – Immobilisations incorporelles	722 366,97€	0,00€	722 366,97€
CHAP. 204 – Subvention d'équipements	65 601,20€	0,00€	65 601,20€
CHAP. 21 – Immobilisations corporelles	1 576 538,39€	0,00€	1 576 538,39€
CHAP. 23 – Immobilisations en cours	3 974 594,47€	0,00€	3 974 594,47€
CHAP. 26 – Participations et créances rattachées	55 000,00€	0,00€	55 000,00€
CHAP. 27 – Autres immobilisations financières	73 260,00€	0,00€	73 260,00€
SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES	6 797 617,39€	0,00€	6 797 617,39€
CHAP. 040 – Opérations d'ordre entre sections	870 000,00€	0,00€	870 000,00€
CHAP. 041 – Opérations patrimoniales	3 252,00€	0,00€	3 252,00€
LIGNE 001 – Solde d'exécution négatif reporté	1 221 985,33€	0,00€	1 221 985,33€
TOTAL	8 892 854,72€	0,00€	8 892 854,72€

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTE

DÉSIGNATION	BP+DM1 2025	PROJET DM2	TOTAL 2025
CHAP. 024 – Produits des cessions	130 000,00€	0,00€	130 000,00€
CHAP. 10 – Dotations Fonds divers Réserves	1 841 202,49€	0,00 €	1 841 202,49€
CHAP. 13 – Subvention d'investissement	3 332 055,11€	0,00€	3 332 055,11€
CHAP. 16 – Emprunts et dettes assimilées	1 555 673,94€	0,00€	1 555 673,94€
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES	6 858 931,54€	0,00€	6 858 931,54€
CHAP. 021 – Virement section de fonctionnement	1 650 671,18€	0,00€	1 650 671,18€
CHAP. 040 – Opérations d'ordre entre sections	380 000,00€	0,00€	380 000,00€
CHAP. 041 – Opérations patrimoniales	3 252,00€	0,00€	3 252,00€
LIGNE 001 – Solde d'exécution positif reporté	0,00€	0,00 €	0,00€
TOTAL	8 892 854,72€	0,00€	8 892 854,72€

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Maire lève la séance à 20h32. Fait et clos les jour, mois et an que dessus et les membres présents ont signé.

Pour extrait certifié conforme.

Fait au Saint-Esprit, le 14 novembre 2025

Pour le Maire empêché,
Le 3^e Adjoint



Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE

La secrétaire de séance,



Ketty MARIE-LUCE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, informe que le présent extrait des délibérations du Conseil Municipal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Martinique dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis en sous-préfecture du MARIN, le

21 NOV 2025

Pour le Maire empêché,
Le 3^e Adjoint

Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE

